Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Avec Karos, Cotelub se met sur la route du covoiturage



Depuis le 1er septembre, les habitants de la communauté territoriale Sud Luberon (Cotelub) bénéficient du service 'Le Covoit Sud Luberon' via l'application Karos, qui favorise le covoiturage pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Un service que l'intercommunalité vient de présenter au sein des locaux de Florajet à Cabrières d'Aigues.

Si certains favorisent le covoiturage pour partir en vacances, beaucoup oublient cette pratique pour les déplacements quotidien, notamment les trajets domicile-travail, qui représentent environ 67% de nos déplacements journaliers. Aujourd'hui, ces nombreux déplacements en voiture ont un coût. Problème que vient pallier le covoiturage, qui permet de réaliser des économies, que ce soit pour le conducteur ou le passager.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Le covoiturage quotidien représente une économie de 97€ par mois en moyenne, permet une réduction de son emprunte carbone, de gagner du temps, mais aussi d'effectuer de nouvelles rencontres. Une tendance qui se développe de plus de plus dans certaines régions de France. « Nous avons observé un vrai boom de covoiturage en Région Sud ces dernières années », affirme Alex Joubert, responsable Collectivités & Élus de Karos. Dans la région, on compte 511 528 covoiturages réalisés depuis le début de l'année 2024, soit déjà presque autant que sur l'ensemble de l'année 2023 (534 000 trajets), et déjà bien plus qu'en 2022 (240 638 covoiturages) et 2021 (59 141 covoiturages). Cotelub prend le train en route en s'associant à l'application pour créer le service 'Le Covoit Sud Luberon' et proposer cette alternative à ses habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



La mobilité, une vraie problématique en Sud Luberon

Au-delà de l'aspect financier et social que représente le covoiturage, Cotelub a surtout voulu répondre au problème de mobilité qui se pose au sein du territoire. « Le Sud Luberon est en grande partie un territoire rural, explique Robert Tchobdrenovitch, président de Cotelub. Avec ce nouveau service de covoiturage, on répond non seulement à un problème économique, mais aussi à un problème environnemental, tout en apportant une solution de mobilité. » C'est pourquoi l'intercommunalité a choisi le siège de Florajet, à Cabrières d'Aigues, pour présenter cette nouveauté. « Florajet est un des fleurons du territoire, et qui plus est, est installé en zone rurale », ajoute le président de Cotelub.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

25% des Français ont déjà refusé une offre d'emploi, faute de moyen de mobilité. Pour un territoire rural, il est difficile d'avoir un réseau de transport en commun aussi efficace et rentable que pour une grande ville. « Le covoiturage ne coûte que quelques centimes d'euros par personne par trajet, c'est vingt fois moins qu'un réseau de bus », développe Jean-Marc Brabant, vice-président de Cotelub en charge des mobilités. L'intercommunalité est en train de travailler sur une nouvelle offre de transport avec la Région. Celle-ci viendra s'ajouter au service de covoiturage, qui présente de nombreux avantages, que ce soit en termes d'attractivité pour les entreprises, ou de pouvoir d'achat pour les usagers.

Un partenariat avec Karos

Le service 'Le Covoit Sud Luberon' est disponible via l'application Karos, téléchargeable sur App Store et sur Google Play. Après le téléchargement, l'utilisateur saisit l'adresse de son domicile, celle de son lieu de travail, ses horaires de trajet, ainsi que son choix d'être conducteur, covoitureur ou les deux. L'application trouve ensuite les autres usagers qui font plus ou moins les mêmes trajets aux mêmes horaires avec qui il est possible de covoiturer.

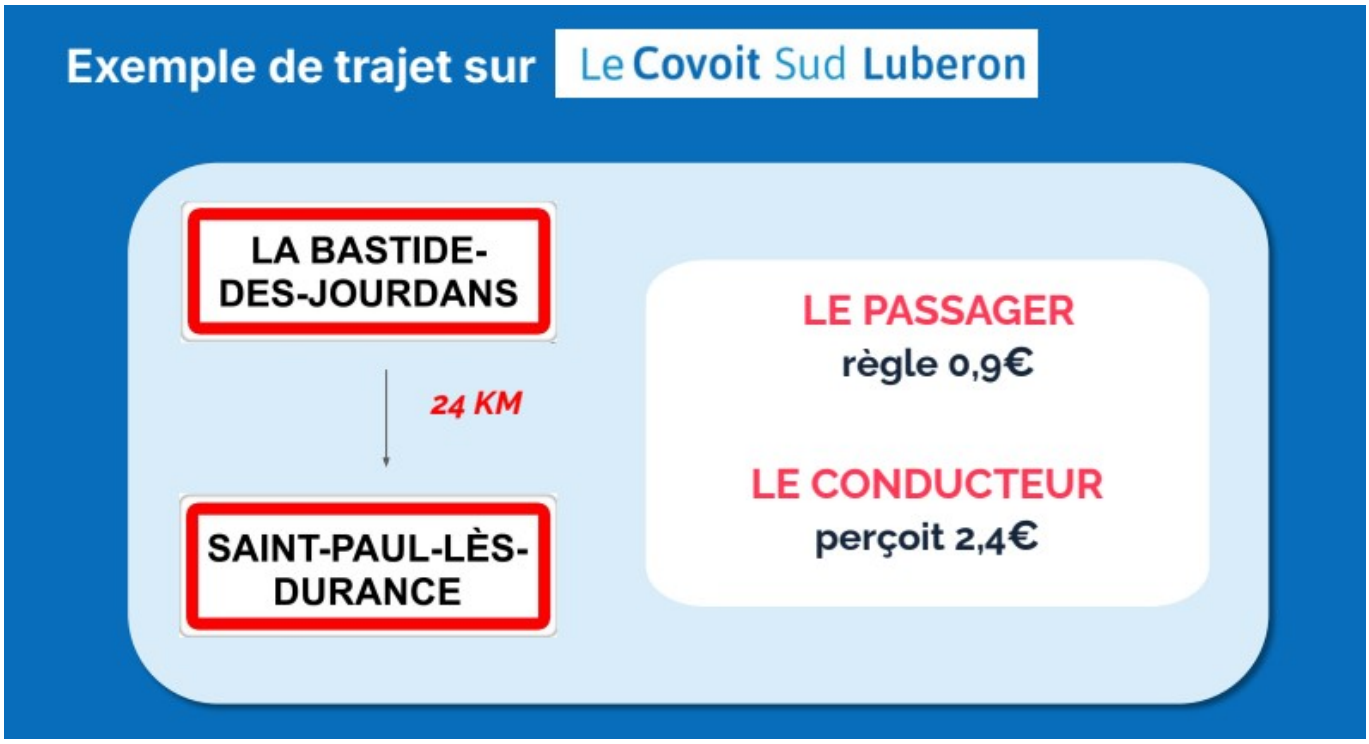
Fondée à Paris en 2014, Karos est une entreprise à mission qui est déjà opérateur de plus de 50 services publics de covoiturage en France, auxquels vient de s'ajouter le Covoit Sud Luberon. L'application de covoiturage est notamment très présente dans la Région Sud et collabore déjà avec la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, la communauté de communes Provence Verdon, Durance Luberon Verdon Agglomération, ainsi que l'Agglomération Provence Verte.

97€ économisés par mois grâce au covoiturage

Grâce à ce service de covoiturage, le conducteur perçoit un montant de 2€ par passager par trajet pour les 20 premiers kilomètres, puis s'ajoutent 0,10€ par kilomètre ensuite. Ce montant s'ajoute à la prime covoiturage de 100€ versée par l'Etat (le versement se fait automatiquement via Karos), avec 50€ qui sont versés dès le premier trajet, et 50€ après 10 trajets effectués dans les trois premiers mois suivant ce premier trajet. Le passager, quant à lui, ne doit régler que 0,50€ pour les 20 premiers kilomètres, puis 0,10€ par kilomètre supplémentaire. De son côté, Cotelub subventionne le trajet à hauteur de 1,50€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Cotelub subventionne le trajet seulement si le domicile de l'usager est situé dans l'une de ses 16 communes (même si l'usager se rend dans une commune d'un territoire voisin comme Saint-Paul-lès-Durance au sein de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence).

Une semaine après le lancement du Covoit Sud Luberon, le service comptabilisait déjà 22 inscrits et 102 trajets. Le 30 septembre, soit un mois après, il y avait 440 inscrits et 428 trajets effectués. Plusieurs entreprises du territoire s'y sont mises comme Pellenc, Rexel et Ingérop, toutes trois situés à Pertuis. La pratique du covoiturage est donc en bonne voie dans le Sud Luberon.

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les communautés d'agglomération du Grand Avignon, du Gard Rhodanien, de Luberon Monts de Vaucluse, du Ventoux Comtat Venaissin, des Sorgues du Comtat, et la communauté de communes des Pays des Sorgues Monts de Vaucluse viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme BlaBlaCar Daily.

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne a proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage. ©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à débourser, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavaillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur App Store et Google Play.

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Orange : inauguration du nouveau parking de covoiturage



Après quelques mois de travaux, le nouveau parking de covoiturage, situé Chemin de Queyradel à proximité de l'entrée de l'A7 et de l'A9, a été inauguré vendredi 9 juin.

Fruit d'une collaboration étroite entre Vinci Autoroutes et la ville d'Orange pour répondre à l'évolution des usages, ce nouveau parking est destiné à faciliter le développement du covoiturage et ainsi contribuer à décarboner les déplacements du quotidien en luttant contre l'autosolisme.

Proposant 84 places de parking gratuit, cet aménagement comporte également des emplacements pour les motos ainsi qu'un dépose-minute.

D'un montant total de plus de 650 000 €, cofinancé par Vinci Autoroutes et la ville d'Orange, cette infrastructure mise en service fin avril s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement autoroutier signé entre l'Etat et Vinci Autoroutes. Il devient le 49e parking du réseau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



J.R.

Covoiturage : le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « Klaxit », l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.

Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire Klaxit qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).

Bilan de l'expérimentation

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre 1 € et 3 € en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de 0,50 € du passager.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

La poursuite du projet en 2023

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de 0,50 € par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux 1€ par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis 0,10 € par km et passager. Enfin, ils recevront 3 € par passager transporté au-delà 30 km.

Un opérateur unique pour 2024 ?

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.

Covoiturage courte distance : le grand bond du Grand Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Alors que le covoiturage courte distance a explosé en mars sous l'effet de la hausse du prix des carburants, le Grand Avignon est l'agglomération qui a connu la plus forte progression de la région.

Avec +223% en 1 mois, le Grand Avignon est l'agglomération de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir enregistré la plus forte progression en matière de covoiturage. La cité des papes est ainsi passée de 358 trajets en covoiturage en février 2022 à 1 157 trajets en mars selon Klaxit, plateforme leader européen du covoiturage domicile-travail centralisant à elle seule 46% de l'offre nationale.

Toujours selon ce classement basé sur les données de l'Observatoire national du covoiturage quotidien qui recense tous les trajets effectués en covoiturage courte distance par plus de 20 opérateurs partenaires, c'est la métropole Nice-Côte d'Azur qui arrive en tête (voir tableau ci-dessous) devant Aix-Marseille et la principauté de Monaco. Parti de loin, le Grand Avignon arrive désormais 6^{e} de ce classement régional totalisant 16 544 trajets en mars. Un chiffre qui permet à la Région Sud de se classer en 8^{e} position (+98) des 13 région françaises.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Classement régional	Ville		Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR	Nice	2 844	5 141	+81%
2	AIX MARSEILLE PROVENCE	Marseille	3 001	5 006	+67%
3	Gouvernement Princier PRINCIPAUTÉ DE MONACO	Monaco (Principauté)	2 103	3 877	+88%
4	SOPHIA ANTIPOLIS	Sophia-Antipolis	1 246	3 232	+159%
5	Pays de Grasse	Grasse	591	1 176	+99%
6	grand avignon communauté d'agglomération	Avignon	358	1 157	+223%
...	...	...	...		
NA (< 1000 trajets / mois)	TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	Toulon	387	619	+58%

Rouen, Angers et Montpellier sur le podium

Au niveau national, entre février et mars, en 1 mois seulement, le nombre de covoiturages a bondi de 54%. Dans ce top 10 hexagonal (hors Paris), Rouen reste de loin en première position avec plus 22 000 trajets réalisés en mars 2022, suivie par Angers (14 213), Montpellier (13 758) et Nantes (12 002) dans la tranche des plus de 12 000 trajets mensuels réalisés. Toulouse (10 804), Annecy (10 286), Beauvais (10 266) et Metz (10 117) réalisent chacune plus de 10 000 trajets mensuels. Beauvais compte même plus de trajets réalisés en covoiturage que Lyon ou Marseille, en étant 25 fois plus petite. Nice et Marseille figurent ensuite respectivement en 9e et 10e position.

Bordeaux, Lille, Strasbourg, Rennes et Grenoble, qui font pourtant partie parmi les 10 plus importantes métropoles françaises, sont absentes du classement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

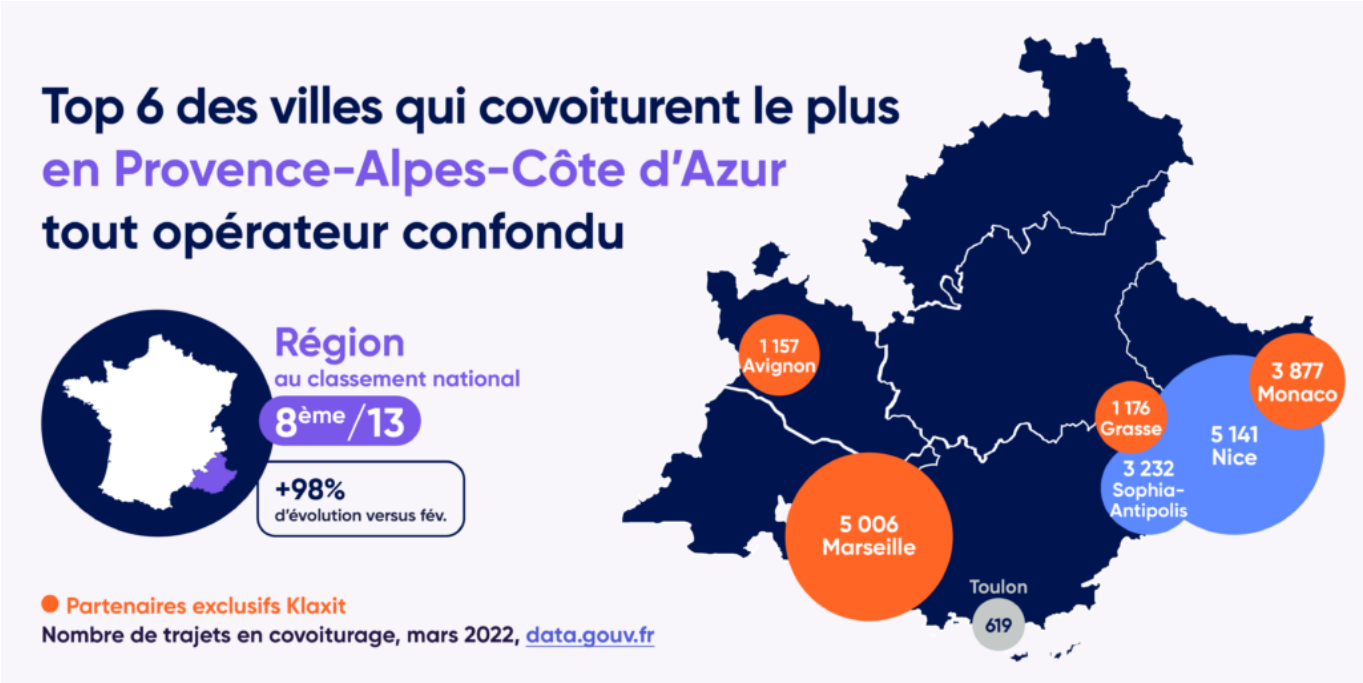
Classement national	Région	Trajets covoiturage février 2022	Trajets covoiturage mars 2022	Evol.
1	Ile-de-France	143 169	183 363	+28%
2	Pays de la Loire	21 354	40 057	+88%
3	Occitanie	16 504	27 691	+68%
4	Auvergne-Rhône-Alpes	16 116	25 769	+60%
5	Normandie	13 145	24 809	+89%
6	Grand Est	10 816	23 723	+119%
7	Hauts-de-France	10 504	20 466	+95%
8	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 356	16 544	+98%
9	Bretagne	4 395	9 468	115%
10	Nouvelle-Aquitaine	4 507	9 435	+109%
11	Centre-Val de Loire	2 457	3 876	+58%
12	Bourgogne-Franche-Comté	1 416	2 934	+107%
13	Corse	0	27	-

Plus de succès dans les territoires qui subventionnent les trajets

« Entre février et mars, le nombre d'inscrits a été multiplié par 3 chez Klaxit, constate Julien Honnart, président et cofondateur de Klaxit. Avec la hausse du prix des carburants, les automobilistes ont donc cherché des solutions et se sont massivement inscrits sur l'application. Les volumes de trajets en covoiturage ont, eux, augmenté de 60%, soit 3,5 fois moins rapidement. Car les inscrits qui ont finalement franchi le pas et se sont mis à covoiturer sont ceux qui se situent dans des collectivités qui subventionnent les trajets. Même avec un litre de carburant à plus de 2€, les automobilistes ne voient pas leur intérêt économique sur le seul partage des frais. Il est nécessaire que le trajet soit subventionné par la collectivité pour qu'ils y trouvent un intérêt économique suffisant, laissent leur voiture au garage et deviennent passagers. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



120€ par mois pour le 'covoitureur'

Depuis le vote de la loi LOM de décembre 2019, le modèle économique du covoiturage courte distance repose sur les incitations financières mises en place par les collectivités locales.

Elles s'établissent ainsi : l'équivalent de 1,5 passager transporté sur 20km aller/retour pendant 20 jours sur un mois = 1,5 passager x 2€ x 2 aller/retour x 20 jours = 120€/mois.

C'est ce que Klaxit appelle la 'formule magique' : les passagers voyagent gratuitement ou à un prix symbolique et les conducteurs sont rémunérés entre 2€ et 4€ par trajet et par passager, soit 120€ / mois pour un usage régulier. C'est la collectivité qui paye la différence et crée ainsi un intérêt économique pour les automobilistes à laisser leur voiture au garage et devenir passager d'un covoiturage.

« La hausse du prix des carburants incite massivement les automobilistes à chercher des solutions alternatives mais le déclencheur pour covoiturer est bien l'incitatif financier de la collectivité, insiste Klaxit. Même avec un prix des carburants haut, sans incitatif financier, pas de passage à l'acte ni de covoiturage régulier. Et quand cet incitatif s'arrête, le covoiturage s'arrête. »

Preuve en est, entre mi-juillet 2020 et mi-février 2021, Ile-de-France Mobilités a suspendu son financement des trajets en covoiturage, entraînant une chute de 95% des trajets réalisés en covoiturage en Ile-de-France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Carpentras : mise en service d’un parking dédié au covoiturage



La Ville de Carpentras vient d’inaugurer un nouvel espace de 70 places dédié au covoiturage. Le lieu porte le nom de d’Antoine Diouf, ouvrier agricole, militant communiste et résistant mort torturé à Sarrians le 1er aout 1944 par des membres du groupe collaborationniste du Parti populaire français.

Au-delà de l’hommage rendu à Antoine Diouf, la Ville a souhaité proposer un espace dédié au covoiturage, sécurisé et éclairé, afin de diminuer le nombre de véhicules de ‘covoitureurs’ dans les parkings de la zone industrielle des croisières et du Pôle santé. Située en contrebas du rond-point de l’Amitié devant l’hôpital, financée par la Ville à hauteur de 90 283 €, cette nouvelle aire de stationnement de 70 places s’accompagne du programme Klaxit ‘Tous covoitureurs’. Ce dernier repose sur la sensibilisation des salariés au covoiturage et sur l’accompagnement des entreprises dans la mise en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

œuvre du dispositif. Le programme repose sur 3 axes : l'accompagnement personnalisé pour les entreprises, la mobilisation des salariés grâce à des actions de sensibilisation et la mise en place d'un dispositif d'incitation par le cofinancement. Sur le territoire de la Cove, la tarification permettra aux passagers de bénéficier d'un trajet gratuit jusqu'à 40 kms (puis 0,10€/km) et aux conducteurs de recevoir toujours 2€ par passager de la part de Klaxit puis 0,10€/km par passager transporté.

Pour un développement du covoiturage domicile-travail

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) vient d'approuver le principe d'un partenariat avec l'entreprise Klaxit pour le développement du covoiturage domicile-travail. Cet accord intervient dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour expérimenter le covoiturage domicile-travail.

Ayant été retenue, la Cove va pouvoir expérimenter le dispositif pendant 9 mois et bénéficier d'une subvention couvrant 77% du coût de l'opération estimée à 24 000€. S'appuyant sur l'application de Klaxit (ndlr : anciennement Wayzup), leader français du covoiturage domicile-travail, ce dispositif est ouvert à tous les usagers en partance ou à destination du territoire de la Cove. Les passagers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

s'acquitteront d'un ticket de 1€ par trajet, le même prix qu'un trajet en transport en commun. Les conducteurs, eux, seront rémunérés via l'application à hauteur de 10 centimes du km, avec un plancher de 2€ même pour des trajets inférieurs à 20 km, dans la limite de 3 covoiturés par jour et de 80 km de trajet aller/retour.

Shopopop, nouveau service de livraison collaborative



Présente dans 846 villes en France, Shopopop, la plateforme de livraison collaborative entre particuliers, lance son service à Valréas.

Le service repose sur un principe simple : mettre en relation des particuliers qui souhaitent faire livrer leurs courses et colis à domicile et une communauté de shoppers (particuliers-livreurs) souhaitant optimiser leurs trajets quotidiens. Pour cela, l'utilisateur bénéficie du service directement via son magasin grâce au partenariat noué entre l'enseigne et Shopopop.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

À l'instar du covoiturage, le service offre la possibilité aux shoppers de rentabiliser leurs déplacements et de compléter leurs revenus en profitant d'un trajet déjà prévu pour livrer une commande. Fondée à Nantes en 2016, implantée dans plus de 846 villes fançaises, la start-up collabore avec les principaux acteurs du marché en France (Leclerc, Super U, Intermarché, Auchan, etc.).

Si pour l'heure à Valréas le partenariat n'est opérationnel qu'avec l'enseigne Intermarché et son service 'drive', à court terme, Shopopop compte référencer plusieurs magasins partenaires, mêlant acteurs de la grande distribution et commerces de proximité.